30‎ avril 2014

Communiqué de presse

**Le Conseil fédéral méprise la démocratie directe**

Berne, 30 avril 2014 – L’Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) condamne la politique de négociation du Conseil fédéral avec l’UE. Au lieu de défendre la volonté populaire exprimée le 9 février 2014 et les intérêts de la Suisse, il renforce la politique des paquets bilatéraux peu démocratique avec Bruxelles.

Les partisans d’une adhésion à l’UE en Suisse ont de quoi jubiler. L’UE va accepter que la Suisse mette en application la libre circulation avec la Croatie sans signature du protocole complémentaire prévu à l’origine en vue de l’extension de la libre circulation. En contrepartie, la Suisse aura de nouveau accès à Schweiz «Erasmus» et au programme de recherche «Horizon 2020». Un maquignonnage géant se profile à l’horizon. La Suisse, qui n’est pas membre de l’UE, se soumet à Bruxelles et accepte la libre circulation des personnes comme principe idéologique pour réaliser l’Union politique. La Suisse est censée collaborer à la création d’une population UE artificielle.

Le Conseil fédéral est apparemment prêt à piétiner la volonté populaire exprimée le 9 février 2014. Cela ressemble à une mauvaise plaisanterie: le peuple et les cantons disent non à la libre circulation des personnes, mais cela n’empêche pas le Conseil fédéral de l’étendre. Conclusion: l’UE obtient de Berne ce qu’elle veut tandis que la Suisse perd sa crédibilité en tant que pays souverain.

On se doute qu’une politique de packs astucieuse doit permettre de rendre l’initiative sur l’immigration de masse compatible avec la volonté de la Berne fédérale qui est prête à dépasser franchement la ligne rouge « pas de restriction de la démocratie directe ». Comme en 1992, après le rejet de l’EEE, on passe outre une décision pourtant prise démocratiquement. Les accords bilatéraux 1 et 2 adoptés après le Non à l’EEE ont conduit à une intégration rampante de la Suisse à l’UE. En liant la «libre circulation des personnes avec la Croatie à Erasmus– Horizon 2020 – l’accord-cadre – les juges étrangers de l’UE – la reprise automatique et dynamique du droit de l’UE et à l’accord sur l’énergie», on anéantit la démocratie directe.

L’ASIN constate: le Conseil fédéral agit de manière irresponsable et peu crédible. Il méprise la démocratie directe. L’ASIN va combattre de toutes ses forces l’intention d’adhérer à l’UE en catimini.

Albert Leimgruber, Collaborateur SG

[leimgruber@auns.ch](mailto:leimgruber@auns.ch)

T 031 356 27 27

F 031 356 27 28

M 078 792 05 72